QUOI DE NEUF?

VERSION 2013 01 22

VOICI LES NOUVEAUTÉS ET AMÉLIORATIONS CONTENUES DANS VOTRE NOUVELLE VERSION DU 22 JANVIER 2013

CETTE MISE À JOUR MAJEURE EST SPÉCIALEMENT GÉNÉRÉE POUR PRODUIRE VOS T4 - RELEVÉ 1 (SAUF ONTARIO). ELLE INCLUT :

- La modification automatique des exemptions de base provinciales et fédérales de 2013 (déjà inclus dans MAJ 31 décembre 2012);
- LA MODIFICATION DES SYNDICATS : FTQ 791, CPQMC 71, CPQMC 96;
- Notez que TOUS les taux pour vos payes (sauf bien sûr la CSST que vous devez entrer à la main) sont actifs et en date pour 2013;
- L'ajout du nouveau facteur d'équivalence 2013.

DAS ANNUELLES DÉTAILLÉES SELON LA PÉRIODE :

- Excellente source pour faire vos T4, il est maintenant possible de visualiser vos DAS et de les imprimer en détails annuellement.

SECTION ONTARIO : LES T4 ET RELEVÉ 1 POUR L'ONTARIO NE SONT PAS ENCORE DISPONIBLES.

- Le calcul de l'impôt Ontario, de l'assurance-emploi (taux 3) et le calcul du WSIB;
- L'ajout des numéros d'employeur pour Ontario et l'ajout de 3 unités de WSIB;
- Paye de vacances Ontario sélection de métier Ontario pour être fonctionnel.

Calcul de CSST (Unité 99955) ou de WSIB (Unité 995) sur les payes de vacances et de départ.
Calcul de CSST sur les revenus supplémentaires et case CSST qu'on peut activer ou non selon le cas.

Nouvelle version du MANUEL D'UTILISATEUR (1er oct 2012) dans Démarrer - programmes - SIMPLE CONSTRUC - Manuel Simple Construc

Ajout de compatibilité pour le Fichier de dépôt direct avec le format de la Banque Laurentienne

Pour vos clients qui doivent déclarer des pourboires: Inclusion du calcul fonctionnel de CSST et fériés excluant les heures sups.

Aussi : -Ajout demandé par le Gouvernement provincial du calcul de la CONTRIBUTION- SANTÉ à l'impôt provincial.
-Nouveau calcul d'assurance-collective sur le DMA/MMA fédéral.
-Taux TVQ 2013 sur le rapport CCQ maintenant disponible
-Les vacances de 4% sur les pourboires sont maintenant calculés.
-L'ajustement pour 2013 des taux suivants : CCQ - Impôt QC et CA - RRQ - Assurance Emploi et autre...
-Création de historique 2013 et maintenant 2014.
-Il est maintenant possible de choisir de faire vos T4 par : date de chèque transition, date de chèque ou selon la date de période pour inclure ou exclure la dernière semaine de l'année (voir document explicatif des T4 dans le sous-menu de votre logiciel).
-Imprimer le fichier ECRITURE par F10 dans CONSTRUC, puis dans IMPRIME - ANALYSE - EXPLORATEUR DE FICHIER.
-**Pour les salariés à la quinzaine :** maintenant rendu possible la juxtaposition 2 semaines sur 2 années différentes (en fin d'année) ainsi que l'ajustement de la date de période pour le changement de paye.

LA COPIE DE SÉCURITÉ	Nous vous suggérons FORTEMENT de faire une copie de sécurité de vos données **APRÈS** chaque période de paye. (**Directement** sur une clé USB ou sur un disque dur externe) VOICI COMMENT FAIRE UNE COPIE DE SÉCURITÉ Fermez le module **CONSTRUC** (écran bleu) et ouvrir le module **IMPRIME** (écran blanc) Cliquez sur le **coffre-fort (coin gauche en haut)** Cliquez sur **PARCOURIR,** puis cliquez sur le répertoire de votre clé USB (Exemple: **F:/**) puis sur **ENTER-OK** Cliquez sur **COPIER** et laissez travailler, puis quand terminé, cliquez sur **QUITTER** (sur votre clé, vous verrez un fichier SAUVE avec la date de votre mise à jour dessus.) **LAISSEZ LE DOSSIER sauve DIRECTEMENT SUR LA CLÉ, NE PAS LE METTRE DANS UN AUTRE DOSSIER (SOUS-RÉPERTOIRE)** **LE LOGICIEL RÉCUPÈRE SEULEMENT LE DOSSIER sauve QUAND IL EST DIRECTEMENT DANS LE RÉPERTOIRE DE LA CLÉ.**
AVERTISSEMENT	**NE JAMAIS OUVRIR EN MÊME TEMPS LE CONSTRUC (ÉCRAN BLEU) ET L'IMPRIME (ÉCRAN BLANC)** **!!! C'EST LE MÊME LOGICIEL : VOUS POURRIEZ ENDOMMAGER ET/OU PERDRE VOS DONNÉES !!!**

Bonne installation ! L'Équipe de LES LOGICIELS SIMPLES INC.